

CHAPITRE XX.—COMMUNICATIONS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	928	Sous-section 5. Installations à micro-ondes commerciales publiques et privées.....	944
Sous-section 1. Réglementation officielle des moyens de télécommunication.....	934	Sous-section 6. Services de radiocommu- nications divers.....	946
Sous-section 2. Statistique du téléphone et du télégraphe.....	935	Sous-section 7. Radiodiffusion et télé- vision.....	946
Sous-section 3. Services des télécommu- nications transocéaniques.....	938	SECTION 2. SERVICE POSTAL.....	955
Sous-section 4. Services fédéraux de télé- communications et de l'électronique civiles.....	939	SECTION 3. LA PRESSE.....	958

On trouvera, à la page xvi du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Télécommunications*

Les moyens de communication au Canada se sont établis en fonction des besoins du pays. De grands réseaux de téléphone, de télégraphe, de radio et de télévision, étroitement reliés, assurent un service efficace que les progrès de l'électronique ne cessent de perfectionner et d'accroître. Les communications ont dû faire face aux problèmes que l'étendue, la topographie, le climat et la faible population du pays ont aussi posés dans d'autres domaines. Ces obstacles ont été surmontés et le Canada possède aujourd'hui des moyens et des services de communication qui ne le cèdent en rien à ceux des autres pays et qui sont en quelque sorte uniques en leur genre. D'une part, il y a un groupe de compagnies téléphoniques qui collaborent pour assurer des services à l'échelle nationale et d'autre part, deux sociétés ferroviaires dont chacune assure des services s'étendant à l'ensemble du pays. Ces compagnies offrent un réseau de communication très complet et presque tous les Canadiens, du littoral de l'Arctique au 49° parallèle et de St-Jean (T.-N.) à Vancouver (C.-B.), peuvent communiquer les uns avec les autres et avec le reste du monde simplement en composant un numéro sur un cadran ou en appuyant sur un bouton. Les messages sont portés par micro-ondes, par faisceaux troposphériques, par lignes terrestres et par hyperfréquences radiophoniques. L'évolution qui a marqué les dernières années dans le domaine des télécommunications indique que le volume des communications de machine à machine dépassera bientôt celui des communications de personne à personne. L'emploi des ordinateurs devient de plus en plus commun et la possibilité de transmettre les données d'ordinateur d'un endroit quelconque à n'importe quel autre endroit éloigné du pays constitue un énorme avantage pour l'industrie et le commerce et un bienfait pour tous les Canadiens.

* Un article spécial sur l'Expansion des télécommunications au Canada, rédigé par M. E. Callin, ing., de la Compagnie Northern Electric, Montréal, paraît aux pages 931-939 de l'édition de 1967 de l'*Annuaire du Canada*; la présente section traite des télécommunications au Canada aujourd'hui et a été rédigée par M. W. M. Lawson, des Télécommunications CN-CP, Toronto.